



Déclaration des commissaires paritaires au Groupe de travail Barèmes-vœux du jeudi 19 mai 2016

Vendredi dernier, 13 mai, s'est tenue la CAPA devant examiner le tableau de promotion à la hors classe des certifiés. Elle a été le théâtre d'un incident majeur sur lequel, au nom du SNES-FSU et de la CGT Éduc'action, nous souhaitons revenir au vu de l'importance de l'évènement pour l'ensemble de la profession. Quatre enseignants de mathématiques se sont vu sanctionner d'une baisse importante de leur barème en raison de la dégradation de l'avis porté par l'IPR. Le fait, comme la façon dont il a été expliqué par les représentants de l'administration, entraînent trois conséquences inquiétantes.

Premièrement, nous constatons que le principe majeur de l'évaluation pour l'accession à la hors classe, qui doit porter sur l'ensemble de la carrière, n'a pas été respecté. Seul un constat d'une dégradation majeure dans la manière de servir peut justifier une dégradation de l'avis et cette justification doit être explicite. Tout d'abord, elle ne l'est pas dans les appréciations de ces quatre enseignants. Ensuite, rappelons ici que « servir » s'emploie dans le sens de « remplir la mission de service public de l'Etat » et non dans le sens médiéval de « servage », d'obéissance du vassal à son maître. Les agents de l'Etat servent l'Etat, pas le gouvernement.

Deuxièmement, les « explications » qui ont été données en séance ont de quoi surprendre, voire scandaliser. Il serait reproché à ces enseignants d'avoir manifesté, en interne, leur opposition à la réforme du collège, cela sur une liste de diffusion académique, donc non publique, et/ou (ce n'est pas bien clair) dans une réunion de formation, à huis-clos donc. On ne peut pas interpréter cela autrement que comme un délit d'opinion et un déni du droit à la liberté d'expression. Sommes-nous là dans le respect des valeurs de la République que nous enseignons à nos élèves ? Certes, non !

Troisièmement, vérification faite, ces quatre enseignants n'ont pas écrit sur cette liste de diffusion et encore moins des propos outranciers contre ladite réforme et ils n'ont pas tous les quatre refusé d'assister aux formations sur cette réforme. Concernant les justifications données en séance, nous ne sommes plus dans une simple erreur mais dans un travestissement de la vérité.

Nous en appelons solennellement à Madame la Rectrice pour que ces quatre enseignants soient rétablis dans leur droit et dans leur honneur.